

# Compte rendu du Groupe de travail 1 sur la gestion par le pastoralisme des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Basse Vallée du Célé

Groupe de travail Le 30 novembre 2022 à Espagnac Ste Eulalie

### Personnes présentes :

- David Barthès (DDT<sup>i</sup>)
- Maryline Bes (Département)
- Jean-Louis Cabrignac (Vice Président AFPLii Espagnac-Ste-Eulalie, 1er adjoint d'Espagnac-Ste-Eulalie)
- Chloé Canitrot (Adasea.d'Oc)
- Agnès Delpech (Conseillère municipale de Cabrerets, éleveuse)
- Bertrand Delpeuch (Président du COPIL Natura 2000 Basse vallée du Célé, Vice Président AFPL Espagnac Ste Eulalie, Conseiller municipal d'Espagnac-Ste-Eulalie)
- Ambre Girou (Parc)
- Céline Hervé (Parc)
- Isabelle Lapèze (Département)
- Sophie Bezaud (CFT Grand Quercy)
- Dominique Rombaut (Parc)
- Philippe Tyssandier (Chambre d'agriculture)
- Jean-Luc Vallet (Maire de Brengues)

### Excusée:

- Cathy Marlas Présidente du Parc
- Marine Lestrade CNPF<sup>iii</sup>
- Claudine Landes 1ere adjointe St Sulpice
- Jacqueline Poulain Présidente AFPL Espagnac Sainte Eulalie

## Ordre du jour :

- Présentation des enjeux biodiversité des milieux pastoraux
- Bilan des actions de soutien au pastoralisme développées sur les communes du site Natura 2000 Basse vallée du Célé
- Atelier pour faire émerger des projets

Le présent compte-rendu ne reprend que les principaux éléments de discussion évoqués, et est annexé du diaporama présenté en séance.

La réunion a été introduite par Bertrand Delpeuch, président du Comité de pilotage Natura 2000

















# 1. Présentation des enjeux biodiversité des enjeux pastoraux

### Cf. Diaporama

Présentation du contexte de l'organisation de ce groupe de travail. Il est rappelé l'importance de l'investissement des acteurs dans l'animation Natura 2000 basée sur les mesures incitatives et volontaires et non sur la seule réglementation.

Présentation des enjeux Natura 2000 et de la biodiversité liée au pastoralisme : habitats de landes et pelouses à enjeux ; et importance des lisières et milieux semi ouverts pâturés pour les populations de chiroptères d'intérêt communautaire.

# 2. Bilan des actions de soutien au pastoralisme

Trois actions sont évoquées :

- Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC<sup>iv</sup>), qui concernent 19 exploitants agricoles pour 2020 (engagement de 5 ans) et 6 exploitants agricoles pour 2022 (engagement d'un an) ; cette action sera poursuivie dans la durée en lien avec la nouvelle PAC<sup>v</sup>
- Les projets de reconquête pastorale, avec 4 opérations en cours : Sauliac-sur-Célé (et Domaine de Cuzals), Marcilhac-sur-Célé (projet d'extension en cours au sein du site Natura 2000), Espagnac-Ste-Eulalie et Saint-Sulpice (intégrant une partie de Brengues et Marcilhac)
- Le plan de massif de défense contre les incendies, qui concerne 45 communes dont la partie avale du Célé (de Bouziès à Saint-Sulpice)

Présentation de la carte des actions engagées de soutien au pastoralisme et des enjeux landes et pelouses sèches sur les communes de la basse vallée du Célé et discussions

# 3. Atelier pour faire émerger des projets

Question posée : « D'ici cinq ans, en Vallée du Célé, je voudrais voir se concrétiser... » Déroulé : distribution de post-its (1 post-it = 1 idée), jaune pour les propositions en lien avec le pastoralisme et bleu pour les propositions sans lien avec le pastoralisme.

Total de 24 post-its proposés, regroupés en 9 propositions d'actions, et hiérarchisés selon leur priorité et leur faisabilité :

















	Facilement faisable		Moyennement faisable	Difficilement faisable
Très prioritaire	1 : Réaliser une <b>carte par commune</b> avec les habitats IC <sup>vi</sup> , la trame des milieux secs, les parcelles en MAEC, le RPG, les AFPLpour que les communes travaillent concrètement + lien PLUi (1 jaune et 2 bleu)		2 : Rencontrer les équipes municipales de chaque commune et identifier les personnes référentes (et/ou actives vis-à-vis de Natura 2000) (4 bleu)	
			2 bis : Elaborer un guide d'appropriation de Natura 2000 pour les élus municipaux (1 bleu)	
			6 : Organiser des rencontres techniques entre élus et professionnels du pastoralisme et de la forêt ; aller vers de l'opérationnel (adaptation au changement climatique) (2 jaune et 1 bleu)	
Moyennement prioritaire	5 : Organiser une randonnée annuelle (ou autre évènement culturel) autour du pastoralisme en vallée du Célé et de Natura 2000 ;notamment pour 2026 (année internationale du pastoralisme) (2 jaune)  7 : Diffuser aux exploitants agricoles un guide d'appropriation Natura 2000 (1 jaune)	9 : Créer un réseau entre AFP de la vallée du Célé	3: Rendre visible les sites Natura 2000: Installer des panneaux de signalétique: présentation d'un habitat IC, du lien avec le pastoralisme, du lien avec l'éleveur (photo?) + comportement à adopter face au(x) troupeau(x) + panneaux explicatifs lors des travaux + lien avec les acteurs du tourisme (3 jaune et 1 bleu)  4: Travailler sur une valorisation des produits « Natura 2000 », comme produits participant à la préservation des enjeux du site (2 jaune, 1 bleu)	8 : Développer et soutenir le pastoralisme itinérant (gardiennage) pour les zones difficilement aménageables (1 jaune) et développer le pastoralisme caprin (intervention orale)
Peu prioritaire	,	1		

















### Conclusion et suites à donner

Les personnes présentes souhaitent poursuivre ce groupe de travail, dans un 1<sup>er</sup> temps sous son format actuel (associant collectivités, Etat, Président des Associations foncières pastorales) ; une rencontre sera proposée aux éleveurs (échanges d'expérience avec Lise et Fabrice, bergers pratiquant une estive hivernale à l'AFPL d'Espagnac). Il serait à privilégier une réunion en fin de journée pour faciliter la participation des personnes actives, en dehors de la période nov-janvier et hors période fauche et estivale.

Le président de l'AFPL de Bouziès pourrait être invité.

Les propositions seront évoquées au Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Basse vallée du Célé prévu le 14 décembre 2022.

### Petit lexique des principaux acronymes

i DDT : Direction Départementale des Territoires ii AFPL : Association Foncière Pastorale Libre iii CNPF : Centre National de la Propriété Forestière iv MAEC : Mesure AgroEnvironnementale et Climatique

<sup>v</sup> PAC : Politique Agricole Commune

vi IC : Intérêt Communautaire













